# Informations générales

Email de contact : pref-bdat@morbihan.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 31 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Arc Sud Bretagne

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-07-27

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Banque des territoires
* nom : CC Arc Sud Bretagne, SIREN : 200027027, nature : CC

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PCAET
* diagnostic habitat
* Schéma directeur cyclable
* Etude compétence petite enfance, enfance et Jeunesse
* Etude économique des parcs d’activités et d’un schéma d’Accueil des Entreprises
* Diagnostic agricole-Comité territorial unité vilaine aval
* SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Convention globale CAF
* Plan mbilité rural et Schéma directeur d’aménagements cyclables
* Contrat Bassin Versant Unité Vilaine aval
* Schéma d’accueil des Entreprises et de Développement Economique avec la Région Bretagne
* LEADER

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Conseillers numériques France services
* Petits villes de demain
* MSAP

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Habiter le territoire, requalifier nos espaces
* Améliorer, Optimiser les équipements liés à la compétence déchet
* Inscrire le territoire dans la transition écologique, les défis de la mobilité durable et de la transition énergétique
* Accompagner les évolutions démographiques par des servuices de proximité exemplaires et une offre sportive renforcée
* Préserver les ressources en eau

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Espaces publics, espaces verts
* Opération de requalification (friches…)
* Extension urbaine maîtrisée
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Sûreté et sécurité
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 15

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 54

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Préfet
* ADEME
* Banque des Territoires
* aures établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE
* nom : CC Arc Sud Bretagne, SIREN : 200027027, nature : CC

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

* Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

* Organismes consulaires

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* Données sollicitées auprès de l’ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : NC

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €